

# BONNES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE

Mettre en place des bonnes pratiques du numérique, à l'école, à la maison est souvent considéré comme une gageure car le recul sur les outils et services 2.0 est souvent considéré comme peu suffisant et ils se renouvellent très rapidement. Néanmoins, en s'appuyant sur les pratiques des élèves et sur les règles juridiques en vigueur, il est possible d'accompagner les usages.

## DES PRATIQUES DES ÉLÈVES

**Outil d'émancipation :** À l'adolescence les réseaux sociaux sont un outil d'émancipation de la famille. Ils permettent aux jeunes de se créer de nouveaux cercles plus étendus de relations.

**Complémentarité avec les relations hors-ligne :** Il y a une complémentarité entre les échanges sur les réseaux sociaux et les relations de chair et d'os. Le « friending » permet entre autre l'émergence de liens faibles autour des liens forts existants à la maison ou dans la cour de l'école.

**Affirmation d'une identité fluctuante :** Les réseaux sociaux sont un territoire d'affirmation de soi en continuité avec le monde physique. Cette affirmation d'une identité se manifeste à travers la publication de textes, d'images ou de vidéos devant susciter l'intérêt. C'est un espace de tâtonnement où l'on affirme ses goûts en les faisant valider par les autres (rôle des like).

**Rôle des images et de l'humour :** Le média dominant sur les réseaux sociaux est l'image. Image choc ou qui doit immédiatement faire sens auprès des friends, elle est souvent accompagnée d'un commentaire. Ce fonctionnement ressemble aux codes publicitaires que les élèves s'approprient facilement. Rôle aussi très important de l'humour, de la dérision, du détournement. Exemple des « youtubeurs » et des « memes » qui fédèrent une série de détournements sur un même sujet et des millions de visionneurs.

## QUELQUES IDÉES REÇUES

- 1- Les jeunes sont « trop forts » en informatique
- 2- Les adolescents sont de grands aventuriers du web
- 3- Les parents sont démissionnaires
- 4- Facebook, c'est la chasse-gardée des adolescents
- 5- Les jeunes passent leur temps à jouer aux jeux vidéos
- 6- Les jeunes veulent qu'on les laisse tranquilles sur Internet

## DES PRINCIPES JURIDIQUES

- **La liberté d'expression :** Pilier de la démocratie, ce principe est défendu dans l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme et permet la libre critique.
- **La propriété intellectuelle** permet aux créateurs de tirer une reconnaissance ou un avantage financier de leurs inventions ou créations.
- **Le respect de la vie privée :** C'est la capacité, pour une personne ou pour un groupe de personnes, de s'isoler afin de se recentrer sur sa vie privée et de protéger ses intérêts

## HISTORIQUE DES LOIS LIÉS À LA PUBLICATION

- **1881 :** Loi sur la liberté de la presse qui régit la liberté d'expression et les délits de presse.
- **1978 :** Loi Informatique et Liberté (LIL) qui a permis la création de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)
- **2004 :** Loi de Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN) qui régit les règles de publication sur Internet (mentions légales)
- **2006 :** Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la société de l'information (DADVSI) qui régit le droit d'auteur à l'heure d'Internet.
- **2014 :** Loi du lutte contre le terrorisme qui régit l'apologie du terrorisme (anciennement délit de presse).

## RÔLE DE LA CHARTE DES USAGES DU NUMÉRIQUE

La charte des usages du numérique est un document contractuel élaboré et validé par les acteurs de la communauté éducative permettant de cadrer l'usage des outils et services mis à disposition des usagers par l'établissement et est l'élément de référence des bonnes pratiques du numérique. Elle est composée de trois parties :

- 1- **Un préambule** expliquant les réseaux d'être de la charte.
  - 2- **Une description** des outils et services offerts par l'établissement ainsi que les modalités d'accès et d'usage.
  - 3- **Les droits et obligations** des utilisateurs.
- L'intégration de nouveaux outils et services implique la mise à jour de la charte des usages du numérique.

## ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DE LA CHARTE

- **Présentation** de cette charte en réunion de pré-rentrée pour les enseignants et des actions inter-degrés dans le dispositif de rentrée des élèves.
- **Analyse** de la charte en heure de vie de classe, en éducation civique, dans le cadre de la formation des délégués de classe.

Pour aller plus loin, établissement peut envisager des mesures d'accompagnement de la charte des usages numériques portant sur les notions suivantes :

- |                              |                                      |
|------------------------------|--------------------------------------|
| 1- Identité numérique        | 5- Immédiateté de l'information      |
| 2- Hyper-connexion           | 6- Citoyenneté numérique             |
| 3- Données personnelles      | 7- « Big Data »                      |
| 4- Vie privée / vie publique | 8- Démocratisation de la publication |

## PROPOSITION D'UNE POSTURE ÉDUCATIVE

- **Des temps :** Internet ne dort jamais, ne se repose pas. Il appartient à chaque internaute de réguler ses temps de connexion (à la maison, en classe, la nuit).
- **Des lieux :** On peut accéder à Internet depuis n'importe quel objet communicant. Il appartient à chaque internaute de réguler ses lieux d'usages (maison, classe, transport public).
- **Des règles :** Chaque lieu à des règles d'usage (généralement cadré par un règlement ou une charte). Il appartient à chaque internaute d'agir en conformité avec les règles des lieux dans lesquels il se trouve.

## PLACE DE L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'ENT est un espace public restreint, cadré par des adultes où l'anonymat n'existe pas. Ces 3 caractéristiques en font l'outil idéal d'apprentissage des bonnes pratiques du numérique. Gestion de l'identification, apprentissage de la publication, de l'expression et ses limites (plagiat, etc.), du travail collaboratif sont autant de pratiques pouvant être mises en place dans ce cadre.

## SOURCES ET RESSOURCES

**Antonio Casilli**, Sociologue, maître de conférences en Digital Humanities à Telecom ParisTech et chercheur au Centre Edgar-Morin.

**Dominique Cardon**, sociologue au Laboratoire des usages d'Orange Labs et chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux (EHESS)